

# Etréchy

ensemble et solidaires

[etrechyensembleetsolidaires@gmail.com](mailto:etrechyensembleetsolidaires@gmail.com)

<https://etrechyensembleetsolidaires.fr/>

<https://www.facebook.com/pages/Etrechy-ensemble-et-solidaires/>

10 rue de la Butte St Martin, 91580 ETRECHY 07-82-80-66-13

Etréchy, le 22 avril 2025

## Questions des élus du groupe «Etréchy, ensemble et solidaires» au Conseil municipal du 24 avril 2025.

Les élus d'EES./.

1. Commission prévention sanitaire et sécurité.  
Les événements récents montrent qu'il y a matière à ce qu'elle existe et se réunisse pour prévenir divers dangers qu'ils soient sanitaires ou simplement sécuritaires. Pourquoi ne s'est-elle jamais réunie ?
2. La maison du 10 boulevard de la Gare est actuellement habitée. Pas moins de 5 logements sont visibles si on observe le nombre de boîtes aux lettres. Que vont devenir les occupants dans le cadre du rachat de la propriété sachant que les négociations semblent avoir abouti ?
3. La décision 006/2024 concerne une demande de subvention pour le projet de création d'une "piste en boucle", appelée «pumptrack», au taux maximal auprès de l'Agence Nationale du Sport au titre de la subvention «Plan 5000 Equipements Génération 2024 - Proximité/Cours d'écoles actives et sportives 2024-2026», pour un montant de travaux prévisionnel de 100.036€46. Nous aimerions savoir quel montant/pourcentage a été obtenu ? La lecture du grand livre fait apparaître 3 lignes de dépenses qui parlent de ce «pumptrack» (totalisant 24.000€ de recettes). Pourquoi ce mélange avec le diagnostic amiante et les écoles ? De plus, dans le cadre de cette demande, il est indiqué, en condition, qu'une convention avec un établissement scolaire pour l'utilisation de l'équipement doit être établie : est-ce le cas ?